



AG du Collectif de défense des bassins miniers lorrains

Boulogny le 15 Octobre 2022 – Mairie de Boulogny

- Accueil par Eric Bernardi, Maire de Boulogny.
- Introduction par Olivier TRITZ, président du Collectif : présentation du déroulé de l'AG. En raison de la crise sanitaire et de la pénurie de carburant de nombreuses personnes ont été excusées.
- Avant de démarrer les travaux, le Président a rendu hommage à un de nos fidèles administrateurs et vice-président, René Bourgeois, ainsi qu'à Alain Frantz, maire de Doncourt-les-Conflans, commune adhérente. Pour eux deux et pour toutes les personnes proches du Collectif, décédées cette année, une minute de silence a été observée par l'assemblée.

Présentation du rapport moral et d'activité par le Président.

La crise sanitaire a certes eu un impact sur l'activité du Collectif en 2021, cependant deux dossiers importants ont été traités :

- Suite à l'inscription d'articles modifiant le Code minier dans la loi Climat et résilience nous avons échangé en visioconférence avec la députée Caroline Fiat pour le groupe La France Insoumise et avec le sénateur Jacquin pour le groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain.
- Lors d'un bureau, élargi aux associations membres du Collectif, nous avons envisagé l'organisation d'un colloque transfrontalier sur l'après-mine et ses conséquences dans le bassin houiller de Moselle-Est et de Sarre et acté d'une rencontre avec les acteurs locaux (collectivités et associations) début 2022.

Rappel : les AG de 2019 et 2020 ont été organisées par correspondance.

Sur l'année 2021, entre bureaux statutaires, bureau élargi et groupe de travail administratif, 24 réunions ont pu se tenir.

Etant donné la date de cette AG 2021, le rapport présenté par Olivier Tritz concerne 2021 et une partie de 2022.

Réforme du Code minier

La loi Climat et résilience d'août 2021 relance la possibilité d'exploitation minière et exonère encore davantage les exploitants de leurs responsabilités dans l'après-mine. Le Collectif a dénoncé le recours aux ordonnances pour l'approbation des articles relatifs au Code Minier.

Avril 2022 : des articles sont approuvés par ordonnances, lors d'un conseil des ministres, procédé antidémocratique qui élimine un débat indispensable et permet au gouvernement de passer « en force » sans l'avis de la représentation nationale. Nous avons répondu à la consultation organisée en amont par le gouvernement et ensuite dénoncé ce semblant de concertation.

Au conseil régional Grand Est, le groupe *La Gauche Solidaire et Ecologiste* a soutenu notre combat pour la réforme du code minier en présentant une motion lors de la Commission permanente du 20 mai 2022.

Projet d'exploration du gaz de couche en Moselle : nous nous sommes exprimés plusieurs fois pour expliquer qu'en l'absence d'un code minier tenant compte de tous les paramètres environnementaux, et sociétaux d'un projet d'exploration extractive nous serions opposés à ce projet. Le groupe *Les Écologistes* au conseil Régional Grand Est nous a apporté son soutien en s'exprimant contre l'exploitation du gaz de couche.

Colloque transfrontalier

Suite au feu vert donné lors du bureau élargi d'octobre 2021, une réunion a été organisée à Robsruck le 17 février 2022 en présence des acteurs allemands et français.

Il en est ressorti la volonté commune d'harmoniser la législation entre les pays et de présenter aux parlementaires français, allemands et européens le dossier de l'après-mines ainsi que nos propositions permettant d'apporter des solutions pérennes.

Participation au forum citoyen "Après-mine : rencontre sur les pollutions et dommages miniers" organisé par SystExt (ONG Ingénieurs sans frontière systèmes extractifs) : du 9 au 11 septembre 2022 dans la région parisienne.

Le thème principal en était la pollution engendrée par les exploitations minières en France. Josiane Madelaine, au nom du Collectif, y a présenté l'historique de notre combat pour une réforme du code minier. Suite aux aléas engendrés par l'exploitation minière en Lorraine, elle a démontré l'impasse législative actuelle dans laquelle se trouvent tous les sinistrés des bassins miniers.

Site internet

Depuis 2020, nous disposons d'un site internet nous permettant de communiquer sur notre activité : www.collectifminier.fr. Vous pourrez y retrouver des documents relatifs à nos propositions, nos bulletins, et les interventions des intervenants lors l'AG de Boulogny.

Présentation du rapport financier (*ci-joint*) par Roger EVRARD, trésorier du Collectif. Il a été exceptionnellement déficitaire en 2021 (- 4 400€), suite à la décision de ne pas appeler à cotisation pour cette année spéciale. Ce rapport validé par les commissaires aux comptes a été adopté par l'AG de même que le rapport moral et d'activités présenté par le président.

interventions des représentants des bassins miniers:

- Bassin ferrifère : Bassin de Piennes Landres (*) et Roncourt. (R. Evrard)

- Bassin salifère Olivier Tritz et Xavier lochum (avocat), en l'absence de l'association Selidaire
- Pour le Bassin houiller Joëlle Pirih présidente de la CLCV de Rosbruck (*)
- APEL : stop au gaz de couche en Moselle
- Xavier lochum : ordonnances et responsabilités
- (*) *vous pourrez retrouver ces interventions sur le site du collectif.*

Autre Intervention : Michael Weber représentant JM Todeschini sénateur de la Moselle

Élection du nouveau conseil d'administration : 22 membres.

- 11 communes, 4 associations et 7 personnalités. *(liste ci-jointe)*

→ **Orientation 2022-2023 : actions, réflexions présentées par le président:**

- Réunion du Conseil d'Administration et mise en place du bureau (Président, Vice-Présidents, Secrétaire, Trésorier, Adjoint, .)
- Organisation du colloque transfrontalier.
- L'or bleu sous nos pieds (eau des mines) : comment en faire un atout pour nos communes minières ?
- Depuis près de 10 ans, la CIAM (Conférence Interdépartementale sur les conséquences de l'arrêt de l'Activité minière) ne s'est plus réunie. Nous réclamons qu'elle puisse enfin se tenir en 2023.
- DTA et PPRM, constructibilité : clarifier la situation en favorisant le développement des communes
- Réalisation et distribution d'un journal en 2023.

Le Collectif remercie les adhérents, communes, associations et personnalités, pour leur présence et leur soutien.

Encore merci à la municipalité de Boulogny pour la qualité de l'accueil et de la collation offerte à l'issue des débats.



Collectif des Bassins Miniers Lorrains

Assemblée Générale du 15 octobre 2022

Compte de résultat 2021

Exercice comptable de Janvier 2021 à Décembre 2021

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
COTISATIONS DES ADHERENTS:	
Conseil départemental de Moselle	0,00
Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (subvention)	0,00
Villes	1 486,00
Associations	60,00
Personnalités qualifiées	100,00
DONS - SUBVENTIONS	
Don de l'association Piennes-Landres (Dissolution)	1 239,64
total des produits de fonctionnement	2 885,64
PRODUITS FINANCIERS (intérêts de placement livret "Solidaire Association ")	146,24
total des produits	3 031,88
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
personnel (salaires et charges : Urssaf, pôle emploi, prévoyance, compl retraite)	0,00
frais de déplacements, actions et frais de réunions (AG, CA, ...)	2 002,24
téléphone abonnement / internet/	0,00
loyer local bureau Commune de Joeuf et assurance local	1 278,26
Site Collectif	588,74
photocopieur-imprimante (entretien et factures copies) et fournitures de bureau	2 927,79
affranchissements (Timbres et enveloppes)	603,35
publications / imprimerie	0,00
Cotisation / Adhésion	20,00
frais bancaires	12,00
Assurance Responsabilité civile	0,00
total des charges	7 432,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 400,50
<p>Compte de résultat approuvé par André BERG et par Gérard GAYET vérificateurs aux comptes</p> <p>   </p> <p>Le Président : Monsieur Olivier Tritz</p> <p>le 28/10/22</p> <p>voir au verso</p>	

Conseil d'administration proposé et élu lors de l'AG de Boulogny

Communes : Auboué, Boulogny, Jarny, Joudreville, Landres, Montois-la-Montagne, Moutiers, Ottange, Piennes. Puis Rosbruck et Einville-au-Jard *en attente de confirmation*.

Associations : Roger Evrard Roncourt Solidarité, Joëlle Pirié Clv Rosbruck, Michel Jacquet Solidaire et Daniel Schwarz APPEL 57.

Personnalités : Colette Goeuriot, Ollivier Tritz, Josiane Madelaine, Loris Ravasio, Bernard Glanois, Josiane Lutique et Xavier lochum.